

La Guinée en transition

I. RÉSUMÉ

Depuis bien trop longtemps, les personnalités publiques en Afrique et ailleurs rechignent à examiner les profonds problèmes de la Guinée. La forte position anti-impérialiste que le pays a adoptée depuis les années 60 lui a fait gagner le respect des pan-africanistes, mais l'attitude de non-intervention qui en résultait a depuis longtemps laissé place à l'indifférence et au cynisme. Il est désormais fort probable que le mandat de Lansana Conté s'achèvera par un coup d'État militaire, que certains semblent déjà prêts à accepter avant même que celui-ci ne se produise, comme s'ils y voyaient un moyen de préserver la souveraineté de la Guinée. Cependant, certains membres de l'élite civile guinéenne commencent enfin à considérer l'avenir du pays comme un sujet de préoccupation collective les concernant directement et ne devant pas être laissée entre les mains de tiers, qu'il s'agisse de l'armée ou de diplomates étrangers. Ils devraient être encouragés sur cette voie, notamment par les acteurs internationaux concernés.

Le mélodrame du 4-5 avril demande encore à être pleinement éclairés. La seconde annonce sur les ondes de la radio nationales d'un remaniement profond du cabinet fut interrompue par des soldats, puis le décret présidentiel y référant fut annulé et le premier ministre congédié. D'aucuns racontent que le premier ministre aurait falsifié une partie ou tout de ce décret, visiblement signé par le président, et qui aurait renforcé la position du premier ministre face à un clan rival proche du président. D'autres pensent que le clan autour du secrétaire de la présidence, Fodé Bangoura, auraient simplement convaincu le président de faire volte-face. Il importe peu de savoir laquelle de ces versions est la bonne. Toutes deux illustrent la décrépitude fondamentale du centre du gouvernement, proche de l'anarchie, incapable de prendre des décisions autrement que par les décrets d'un individu au mieux inconstant et qui pourrait désormais ne plus être entièrement apte à gouverner.

Au milieu de cette lutte peu reluisante pour le pouvoir, la société civile commence à formuler une vision pour l'avenir de la Guinée qui se base sur une succession civile pacifique. Les bailleurs de fonds devraient avoir honte de ne pas avoir fait davantage. L'Agence américaine pour le développement international (USAID) a réduit de deux

tiers son budget, le Canada a fermé son ambassade et l'argent de l'Union européenne (UE), après une suspension des aides de plusieurs années pour cause de mauvaise gouvernance, commence tout juste à arriver au compte-gouttes. Alors que la société civile avance, les Guinéens sont accablés par la faim, le manque d'électricité et d'eau, le délabrement des infrastructures de communication et l'absence de services de santé et de soins.

Afin de permettre à ce nouvel élan d'autonomie de se généraliser à l'ensemble de la population, les organisations de la société civile, la presse et les syndicats ont besoin de recevoir dès à présent un soutien des bailleurs de fonds. Ces derniers devraient immédiatement se mettre au travail pour corriger les problèmes rencontrés lors des élections municipales de décembre 2005. Celles-ci ont été bien préparées mais se sont mal déroulées, en particulier à cause des cartes d'électeurs inappropriées et de l'absence de pouvoir de la commission électorale.

Les propositions formulées à la fin du mois de février et au début du mois de mars 2006 par la Concertation nationale, qui rassemble les partis politiques, les organisations de la société civile, les syndicalistes, les groupes de femmes et les jeunes, doivent également mieux prendre en compte les réalités du terrain. Or, seule une transition civile permettra leur application. Les appels à l'abolition de toutes les institutions existantes, depuis la Cour suprême jusqu'à l'Assemblée nationale, risquent plus probablement de pousser les hommes politiques civils du gouvernement dans les bras de l'armée plutôt que de les inciter, ainsi que les généraux et les colonels, à envisager une transition légale. La clé de l'avenir réside dans l'aptitude à combiner une situation idéale avec la situation actuelle. Il faudra construire en s'appuyant sur les modestes réformes politiques réalisées en 2005 et faire la distinction entre les interventions techniques nécessaires pour une plus grande transparence des élections et un dialogue à plus long terme, indispensable pour effectuer des changements de taille dans les pratiques politiques, tels que la mise en place d'un pouvoir judiciaire plus indépendant, la réalisation de réformes constitutionnelles et une réflexion sur les injustices du passé qui hantent la société guinéenne.

Le fait que le Président Conté, gravement malade, se soit rendu en Suisse pour y recevoir un traitement médical pendant la Concertation nationale fut une nouvelle illustration d'un fait déjà avéré: depuis deux ans, le président se désengage de plus en plus de la gestion

quotidienne du gouvernement. L'opportunisme et le désarroi que ce désengagement provoque apparaissent au grand jour les 4 et 5 avril. La grève générale, en revanche, profila la société civile comme un possible contrepoids à la "guerre des clans" qui domine le gouvernement. Pour reprendre les termes qu'un observateur a utilisés récemment au sujet de la Guinée, "le génie est sorti de sa lampe".

Afin d'aider les Guinéens, qui commencent pour la première fois depuis plusieurs années à se tourner vers l'avenir,

- ❑ les bailleurs de fonds devraient accompagner leurs subventions de signaux diplomatiques clairs visant à établir qu'un gouvernement issu d'un coup d'État militaire (même si celui-ci comprenait un élément civil), serait isolé, ne serait pas reconnu et ne recevrait aucune aide internationale;
- ❑ les acteurs internationaux devraient soutenir le dialogue amorcé au cours de la Concertation nationale suivant deux axes distincts mais complémentaires: tout d'abord, la préparation d'élections dans la transparence, qu'il s'agisse d'élections présidentielles, ou des élections législatives prévues pour 2007; le deuxième axe de discussion viserait à mettre en place une Conférence Nationale pour définir des objectifs sociaux, politiques et de gouvernance, et notamment des recommandations en matière de réforme constitutionnelle;
- ❑ le Vatican devrait autoriser Msgr Robert Sarah, prêtre engagé très respecté, à diriger la Conférence nationale, si celle-ci devait l'élire à sa tête; et
- ❑ en cas de vacance soudaine de la présidence, les acteurs internationaux devraient faire pression sur le président de la Cour suprême pour qu'il prolonge la période transitoire de 60 jours d'une durée suffisante pour permettre la révision des listes électorales, la préparations de cartes d'identité avec photographie pour les électeurs, et pour permettre aux partis politiques d'organiser leur campagne électorale; par ailleurs, l'UE devrait libérer des fonds provenant du Fonds de développement européen pour rendre tout cela possible.

II. AVANCÉES

A. LES ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE 2005

Sous la pression des bailleurs de fonds, et notamment de l'UE et des États-Unis, la Guinée a mis en place plusieurs réformes au cours du deuxième semestre 2005.¹ Ces réformes visaient notamment à permettre la révision des listes électorales, à autoriser l'existence de stations de radiodiffusion et de télévision privées, et à créer la première commission électorale du pays. Le ministre de l'Intérieur,² Kiridi Bangoura, a déclaré que la révision des listes électorales commencée le 26 avril était terminée, bien que les partis d'opposition ne soient toujours pas satisfaits du résultat. Les électeurs avaient la possibilité de vérifier les listes afin de s'assurer que leurs noms y figuraient bien, ce qui constitue un réel progrès. Cette mesure n'a toutefois pas nécessairement eu pour effet d'éliminer les électeurs décédés ou "fantômes" des listes électorales.

Grâce au décret présidentiel autorisant la libéralisation des ondes, rendu public à la fin du mois d'août, la Guinée est devenue le dernier état de la région à autoriser la détention privée de médias électroniques. Ceci représente une avancée importante dans un pays dont plus de la moitié des habitants ne sait pas lire.

Au mois d'octobre, le gouvernement a créé une Commission électorale nationale autonome (CENA). Pour la coalition des partis de l'opposition, le Front républicain pour l'alternance démocratique (FRAD), cette commission n'est qu'une façade dénuée de pouvoir réel, étant donné qu'elle dépend du ministère de l'Intérieur, lui-même chargé d'organiser les élections. Cette commission présente des défauts, mais constitue tout de même un léger progrès.

Toujours au mois d'octobre, un décret présidentiel a fixé la date des élections locales au 18 décembre. Le président a nommé le 27 octobre les 22 membres de la CENA, qui est composée de sept membres du parti au pouvoir, de sept membres de l'opposition, de cinq membres issus de la société civile, et de trois membres de l'administration. Après quelques hésitations, le FRAD a décidé de participer aux élections "afin de montrer à la communauté internationale [qu'il] s'engageait à aider le pays à aller de l'avant". Il reste toutefois persuadé de "l'absence de

¹ Voir le Rapport Afrique n°94 en date du 14 juin 2005, intitulé *Guinée: conjurer la descente aux enfers (Stopping Guinea's Slide)*, pour une discussion concernant ces réformes et le contexte politique général dans lequel elles s'inscrivent.

² En Guinée, ce ministre a pour titre officiel "ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation".

garantie assurant le respect des règles établies". Cette décision constitue un autre pas en avant, l'opposition ayant tout d'abord menacé de boycotter ces élections, comme elle l'avait fait lors des élections présidentielles et législatives précédentes. L'UE s'était engagée à verser 1,9 millions d'euros en vue des élections de décembre 2005, et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les États-Unis et la France ont également apporté leur soutien financier ou technique.

Diplomates et autres observateurs étrangers ont constaté le bon déroulement de la campagne électorale. Bien qu'aucune nouvelle station de radiodiffusion ou de télévision n'ait commencé à émettre, la télévision nationale guinéenne a accordé un temps de parole égal à tous les partis politiques inscrits, et le Parti de l'unité et du progrès (PUP) du président n'a pas bénéficié d'un temps d'antenne supérieur à celui accordé au plus petit des partis d'opposition.³ Les bureaux de vote ont été équipés de nouvelles urnes transparentes, et, comme indiqué précédemment, les électeurs ont eu la possibilité de s'assurer qu'ils figuraient bien sur les listes électorales. Les élections ont toutefois pâti d'un problème majeur: les partis de l'opposition ont été dans l'impossibilité de présenter une partie de leurs candidats favoris du fait de certains obstacles administratifs. Certains partis se sont ainsi vus refuser la candidature de plus de la moitié des personnes figurant sur leurs listes.⁴

Le pays n'a dans l'ensemble pas connu de troubles majeurs le jour des élections. Selon un observateur, les gardes du corps du préfet de Kouroussa ont fait feu sur un groupe de villageois non armés près de Kouroussa, faisant trois blessés, alors que ceux-ci jetaient des pierres sur le véhicule de ce représentant impopulaire de l'État.⁵ Les premiers rapports ont fait état d'une participation très faible (entre 6 pour cent et 35 pour cent dans une demi-douzaine de districts de Conakry).⁶ Cette faible participation est peut-

être due en partie au fait que le FRAD a fait peu d'efforts pour expliquer à ses partisans les aspects techniques du vote, ce qui semble avoir causé l'annulation d'un grand nombre de voix. Les partis de l'opposition et les observateurs ont accusé le gouvernement de fraude électorale. Leurs accusations portaient plus particulièrement sur les bases militaires, qui, selon certains, auraient comptabilisé plus de voix que d'électeurs inscrits.

De manière générale, la population semblait nourrir peu d'espoirs quant à la possibilité que ces élections puissent de quelque manière que ce soit améliorer leurs conditions de vie misérables. Un diplomate a noté, toutefois, que "la campagne électorale a été presque exemplaire, mais le jour des élections, de nombreuses personnes ont repris des mauvaises habitudes. Même si le résultat des élections en a été sans aucun doute entaché, cela représente néanmoins une avancée significative". Toutes les sources consultées par Crisis Group en janvier 2006 s'accordent sur ce point. Les organisations non gouvernementales (ONG), financées en partie par l'UE, ont observé le processus démocratique dans tout le pays et ont émis un rapport crédible et équilibré faisant état des améliorations mais aussi des irrégularités enregistrées.⁷

Selon la majorité des Guinéens et des observateurs étrangers, c'est l'utilisation d'attestations de résidence, ces morceaux de papier sans photographie distribués de manière sélective aux électeurs inscrits sur les listes électorales, qui a constitué l'irrégularité la plus grave. De nombreux observateurs ont affirmé que ces attestations n'avaient pas été délivrées aux électeurs supposés soutenir les partis d'opposition, mais qu'elles avaient été distribuées en grandes quantités aux partisans du PUP. Un observateur a vu un homme entrer dans un isolement avec plus de 20 attestations et commencer à remplir bulletin après bulletin. Questionné sur ses agissements, il a répondu qu'il votait au nom de plusieurs membres de sa famille.⁸

La solution évidente à ce problème serait de concevoir et d'utiliser des cartes d'identité avec photographie, comme celles fabriquées au Sénégal. La distribution de cartes d'identité de ce type était prévue (mais a été abandonnée pour des raisons de délais et de financement) lors des dernières élections au Bénin, pour un coût estimé de 20 millions USD pour une population de 6,5 millions d'habitants. En Côte d'Ivoire (dix-huit millions d'habitants),

³ Entretien de Crisis Group avec un diplomate, Conakry, le 19 janvier 2005.

⁴ Entretien de Crisis Group avec un haut fonctionnaire européen, Bruxelles, mars 2006.

⁵ En septembre 2005, une émeute s'est produite à Kouroussa au cours de laquelle les forces de sécurité auraient tiré sur la foule désarmée et blessé deux personnes. La foule protestait contre les agissements du Préfet, qu'elle soupçonnait d'avoir détourné de l'argent d'un fonds de développement communautaire créé par une compagnie minière locale avec l'assistance du PNUD. Cet observateur est arrivé dans le village le jour des élections et s'est entretenu avec les villageois dans les heures qui ont suivi cet événement.

⁶ Communication téléphonique du 20 décembre 2005 entre Crisis Group et un journaliste à Conakry. Le gouvernement a finalement annoncé un taux de participation global de 58 pour cent et de 37 pour cent dans les zones urbaines. Cf. "Guinea:

Ruling party wins landslide in pivotal local elections", IRIN, le 28 décembre 2005.

⁷ La mauvaise connaissance des règles électorales est peut-être à l'origine d'un grand nombre d'irrégularités. Entretien de Crisis Group avec un haut fonctionnaire européen, Bruxelles, mars 2006.

⁸ Entretien de Crisis Group, Conakry, le 27 janvier 2006.

l'UE s'est engagée à verser 32 millions d'euros pour une initiative similaire. En Guinée (huit millions d'habitants), un tel processus, comprenant une campagne d'information, la mise en place d'une liste électorale informatisée et centralisée, la révision complète de la liste électorale existante et la distribution de cartes d'identité avec photographie gratuites à tous les électeurs inscrits, devrait coûter environ 15 millions d'euros. L'UE devrait financer ce projet, qui est d'ores et déjà à l'étude.⁹

B. LA GRÈVE GÉNÉRALE (27 FÉVRIER-3 MARS)

Le 27 février 2006, la population guinéenne a entamé une grève générale. Elle était menée par les syndicats réunis¹⁰ et a été suivie par toute la population de Conakry.¹¹ Selon un membre d'une organisation humanitaire, "Nous avons circulé dans toute la ville et Conakry ressemblait vraiment à une 'ville morte'".¹² La cause principale de cette grève était liée à l'effondrement du niveau de vie des travailleurs.¹³ Toutefois ce ne sont plus uniquement les travailleurs qui souffrent désormais de la faim, mais toute la population, et le fait que la grève ait été suivie par toutes les couches de la population en est la preuve. Cette grève était importante pour trois raisons:

- ❑ Les syndicats, démantelés et rendus illégaux suite à la grève des enseignants de 1961, ont retrouvé une existence légale dans les années 1990, mais leur

⁹ Le Fonds européen de développement (FED) disposerait des ressources nécessaires pour participer à la bonne préparation des élections (Entretien de Crisis Group avec un haut fonctionnaire de l'UE, Bruxelles, mars 2006). Si ces fonds ne peuvent être rapidement débloqués, l'UE devrait envisager l'éventualité de démarrer le projet avec de l'argent provenant du mécanisme de réaction rapide (MRR), un instrument de la Commission utilisé pour réagir au plus vite, entre autres, à une "situation de crise réelle ou naissante, une situation menaçant l'ordre public, la sécurité et la sûreté des personnes, une situation menaçant de dégénérer en un conflit armé ou menaçant de déstabiliser le pays".

¹⁰ Union syndicale des travailleurs de Guinée-Confédération nationale des travailleurs de Guinée (l'inter syndicale USTG-CNTG).

¹¹ Cf. A. Diallo, "Guinée: CNTG/USTG-Gouvernement, l'épisode d'un désaveu", *L'Aurore*, 14 mars 2006.

¹² Correspondance entre Crisis Group et un travailleur humanitaire.

¹³ Un instituteur ou un policier gagne environ 120 000 francs guinéens (FG) par mois (équivalent à 24\$), soit le prix d'un sac de riz de 50 kg. En mars 2004, la même quantité de riz coûtait 35 000 FG, un litre d'essence coûtait 4 400 FG, un litre de diesel 4 200 FG. En juillet 2004, un litre d'essence coûtait 1 500 FG. En juin 2004, 2 600 francs guinéens équivalaient à un dollar et aujourd'hui le taux de change est de 4 950 FG pour un dollar. Les salaires n'ont pas varié au cours de cette période.

action s'est révélée peu significative depuis lors. La grève générale de février marque la renaissance d'un secteur clé de la société civile, qui avait joué un rôle essentiel après la seconde guerre mondiale (et plus particulièrement en 1947-1948 et en 1953). En effet, les grèves organisées à cette époque avaient permis d'obtenir de la part de la France plusieurs concessions, qui conduirent à l'indépendance du pays en 1958.¹⁴ Bien que la répression des syndicats par Sékou Touré ait constitué l'un des premiers pas vers l'autoritarisme, ce leader socialiste avait commencé sa propre carrière en tant que dirigeant syndical, et tous les élèves guinéens apprennent dès leur plus jeune âge qu'une telle protestation organisée et pacifique peut avoir un réel pouvoir réformateur. Le 27 février, cette théorie a soudain quitté les livres d'histoire pour être mise en pratique dans les rues de Conakry.

- ❑ Les syndicats ont trouvé un moyen d'unir toutes les couches de la population, ce que les partis de l'opposition n'avaient encore jamais réussi à faire. Le FRAD a été suffisamment perspicace pour reconnaître ce fait, et s'est immédiatement joint aux organisations de la société civile, aux groupes de femmes, aux groupes de jeunes, aux membres influents de la communauté religieuse ainsi qu'aux membres de syndicats¹⁵ pour assister à la Concertation nationale qui s'est tenue du 17 au 20 mars 2006.
- ❑ Les syndicats et les forces de sécurité ont fait preuve de retenue, et les grèves se sont déroulées sans violence. Les syndicats, faisant preuve d'une grande maturité, ont su maintenir la grève assez longtemps pour marquer leur mécontentement et y mettre fin avant de provoquer une réaction violente de la part du gouvernement, ce qui aurait pu entraîner un soulèvement catastrophique.

C. LA CONCERTATION NATIONALE

La Concertation nationale a donné lieu à la discussion la plus aboutie et la plus consensuelle qu'ait connue la Guinée

¹⁴ Pour en savoir plus sur les grèves et leur importance, voir F. Cooper, *Decolonization and African Society: The Labour Question in French and British Africa* (Cambridge, 1996); et E. Schmidt, *Mobilizing the Masses: Gender, Ethnicity and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958* (Portsmouth, 2005).

¹⁵ Les syndicats eux-mêmes, qui avaient promis au gouvernement de ne pas intervenir dans les questions politiques, n'étaient pas officiellement représentés lors de la Concertation nationale. De nombreux membres y ont toutefois assisté individuellement ou en tant que membres d'autres groupes.

sur l'avenir du pays. Il s'agit d'un pas en avant formidable dans un pays où de telles discussions sont plutôt rares, et où la politique a presque toujours été fondée sur des hommes à forte personnalité. Il convient de consolider cette avancée, et de soutenir chaque nouveau pas en avant grâce à l'aide internationale et à la diplomatie étrangère. Il y aura certainement quelques ratés et le pays sera probablement le théâtre d'une lutte acharnée pour le pouvoir une fois que la vacance de la présidence sera rendue officielle, mais de telles initiatives peuvent engendrer des progrès plus pacifiques et réfléchis.

La Concertation nationale, qui s'est déroulée du 17 au 20 mars, a pris pour point de départ les discussions entamées lors d'une conférence organisée par le Forum national des organisations de la société civile guinéenne. Cette conférence, qui avait pour thème "Société civile et processus de démocratisation: enjeux et perspectives", s'est tenue la semaine suivant la grève.¹⁶ Bien que ces deux événements aient été basés sur l'élan qui les avait précédés, ils furent organisés séparément, et la santé du président n'a pas influencé la date de leur tenue.

La Concertation nationale a mis en place trois commissions distinctes dans les domaines politique, économique et socioculturel. La Commission politique a préconisé une période de transition de dix-huit mois, sous la direction d'un premier ministre neutre et consensuel, avec une commission électorale modifiée (réellement indépendante), et une cour de justice en remplacement de la Cour suprême (qui est subordonnée au pouvoir exécutif). La période de transition serait soumise au contrôle d'un observatoire international composé de représentants de la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO), de l'Union africaine (UA) et des Nations Unies. Selon la Commission économique, le problème de gouvernance économique constitue l'un des problèmes majeurs auxquels la Guinée devra faire face pour améliorer la situation générale du pays. La Commission a appelé à voter des lois plus strictes visant à sanctionner les crimes économiques et prévoyant un audit externe des comptes du gouvernement et de ses entreprises publiques. Elle préconise également une rémunération décente des fonctionnaires et autres salariés.

Crisis Group soutient l'idée d'un processus visant à régler les problèmes relatifs à la Constitution, au pouvoir judiciaire et à la commission électorale, mais propose de suivre deux axes parallèles. Les préparatifs en vue des prochaines élections – qui se tiendront au plus tard en 2007, date à laquelle sont prévues les élections parlementaires – devraient commencer dès à présent, et prévoir la rédaction et la promulgation d'une loi octroyant

à la commission électorale une réelle indépendance et un pouvoir effectif, plutôt qu'un simple rôle consultatif. Il conviendra également de procéder immédiatement à la fabrication de cartes d'électeurs avec photographie et à la révision des listes électorales. En parallèle, il convient de poursuivre l'important travail entamé par la Concertation nationale visant à préparer l'avenir du pays.¹⁷

III. LES DIFFÉRENTS PROTAGONISTES

Crisis Group a toujours soutenu que, pour avancer, la Guinée doit se départir de sa politique basée sur des personnalités emblématiques, et se tourner vers une dynamique concrète et consultative visant à construire des institutions.¹⁸ La Concertation nationale a initié ce mouvement, qui doit être poursuivi, mais il est également important de connaître les principaux acteurs de la scène politique guinéenne, ainsi que le rôle qu'ils sont susceptibles de jouer dans les semaines ou les mois à venir.

A. MINISTRES

Cellou Dalein Diallo – L'ancien premier ministre a été membre du gouvernement de Lansana Conté durant plus de dix ans. De caractère tempéré et modéré, cet homme intelligent et posé fut l'un des deux représentants publics du gouvernement (avec Kiridi Bangoura). M. Diallo, parlant anglais, a notamment pris part aux négociations avec les institutions de Bretton Woods. Néanmoins, afin de faire de réels progrès en matière de gouvernance économique, il a dû défier les intérêts solidement établis de Lansana Conté et de ses proches, et n'a connu qu'un succès limité. Il se voyait en futur président, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure la population l'aurait soutenu. A partir de la mi-2005 il était de plus en plus isolé et était de plus en plus souvent en conflit avec le Secrétaire général de la Présidence Fodé Bangoura, l'homme d'affaires Mamadou Sylla et d'autres membres du cercle restreint autour de Conté. Ces tensions éclatèrent les 4 et 5 avril lorsque le décret prétendument falsifié écartait ou rétrogradait des ministres aussi puissants que Fodé Soumah (Jeunesse et Sports) et Kiridi Bangoura (Intérieur). Le décret fut rapidement revu et quelques heures plus tard Diallo était démis de ses fonctions.

Kiridi Bangoura – Le ministre de l'Intérieur (ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation), âgé de 42 ans et titulaire d'un doctorat de sociologie, est

¹⁶ Le Communiqué final de cette réunion est joint en annexe C ci-dessous.

¹⁷ Ce processus est plus amplement détaillé dans la partie IV B ci-dessous.

¹⁸ Rapport de Crisis Group, *Guinée: conjurer la descente aux enfers*, op. cit.

un homme ambitieux mais il est probablement prêt à patienter quatre à six ans avant de se présenter aux élections présidentielles. Ceci fait de lui un allié potentiel de poids dans le cadre de la réforme du pays, car il comprend que la Guinée doit changer et est déjà en mutation, et que les dinosaures de l'ère de Lansana Conté ne pourront pas rester au pouvoir bien longtemps. Afin de réussir, il devra commencer à se détacher de la vieille garde. Toutefois, il serait selon certains ethnonationaliste Sosso (Soussou), et il n'est pas totalement improbable que le pouvoir lui revienne par défaut. L'armée pourrait le choisir pour devenir un homme de paille jeune et réformiste, un homme ayant été suffisamment impliqué dans l'ancien système pour que les militaires s'attendent à ce qu'il leur permette de conserver une grande partie de leur ancienne influence économique et même politique.

Fodé Bangoura – Le secrétaire général à la Présidence (palais présidentiel) est également un membre du groupe Sosso, de même que l'homme d'affaires Mamadou Sylla. Selon certaines sources, il se verrait bien occuper le siège présidentiel, bien qu'il compte peu de partisans. Il est arrivé au pouvoir aux côtés de Lansana Conté et semble avoir profité plus que tout autre des événements du 4-5 avril. Bangoura semble avoir été la personne qui aurait donné l'ordre à certains membres de la Garde présidentielle de pénétrer dans la station de la radio nationale et d'interrompre la seconde diffusion du décret sur le remaniement du cabinet. Cela aurait été justifié au moins en partie parce que le décret n'avait pas été visé par le bureau de Bangoura.¹⁹

B. POUVOIR LÉGISLATIF ET JUDICIAIRE

Aboubacar Somparé – Le président de l'Assemblée nationale, ancien apparatchik du Parti démocratique de Guinée (PDG) de Sékou Touré, est devenu un membre influent du PUP de Lansana Conté.²⁰ Peu apprécié d'une grande partie de l'armée et des cadres du PUP, il est le dauphin constitutionnel du Président Conté et pourrait à ce titre prétendre à la présidence si ce dernier devait décéder ou se trouver dans l'impossibilité de gouverner.²¹ Certains s'opposent à cette succession car ils le pensent enclin à s'accrocher au pouvoir. D'autres soutiennent

qu'il dirige une Assemblée nationale illégitime.²² Toutefois, le faible nombre de ses partisans est un point positif, car, malgré tous les efforts qu'il pourrait déployer, il est peu probable qu'il puisse conserver la présidence. S'il devient président par intérim, il pourrait devenir un atout majeur en agissant comme garant impartial du pouvoir, mais il demanderait très probablement des garanties pour assurer son avenir. Il est probable qu'il soit d'ores et déjà à la recherche d'alliés lui permettant de garantir cet avenir. Une telle alliance pourrait s'avérer relativement anodine (en cas d'alliance avec un leader de l'opposition), ou dangereuse (en cas d'alliance avec un homme fort de l'armée). Le Président Lansana Conté serait extrêmement fâché avec Somparé et le Général Kerfalla Camara auxquels il reprocherait de s'être concertés pour peut-être préparer une prise de pouvoir.

Lamine Sidimé – Cet ancien premier ministre (1999-2004) actuellement président de la Cour suprême est en mesure, d'un point de vue constitutionnel, de déclarer M. Conté incapable de remplir ses fonctions. M. Sidimé, juriste proche du président, a été désigné en août 2005 en remplacement d'Alphonse Aboly, décédé dans un accident de voiture, à une époque où le Président Conté oscillait entre coma et phases d'éveil. Il a le pouvoir de prolonger la période transitoire de 60 jours en cas de succession, ce qui serait souhaitable pour permettre la préparation d'élections libres et équitables. Néanmoins, lui-même et d'autres membres clé du PUP, et notamment le président de fait, M. Somparé, considéreront probablement qu'il est dans leur propre intérêt de faire en sorte que cette période soit la plus courte possible.

C. L'ARMÉE

Général Kerfala Camara – Officier Sosso de la génération de Lansana Conté, il est l'un des rares protagonistes du putsch de 1984 ayant mené M. Conté au pouvoir à occuper encore un rôle actif dans la vie politique du pays. Il a été invité à rencontrer la ministre française de la Défense en février 2006, et semble avoir reçu de Paris un message clair sur la nécessité de soutenir une transition en conformité avec ce que prévoit la constitution.

Général Arafane Camara – Cet officier de la jeune génération, appartenant à l'ethnie Maninka (Malinké) et proche de Lansana Conté, pourrait être le nouveau leader dans l'éventualité d'un coup d'État militaire que certains seraient prêts à accepter.

¹⁹ S. Samb, "Guinea's Conte sacks PM, overturns reshuffle", Reuters, 5 Avril 2006.

²⁰ Lorsque Sékou Touré est décédé, M. Somparé était ambassadeur de Guinée en France.

²¹ Malgré le démenti officiel de M. Somparé, diverses sources ont indiqué que celui-ci a organisé plusieurs réunions avec les officiers immédiatement après le départ de M. Conté pour la Suisse, pour essayer soi-disant de trouver un accord sur la succession constitutionnelle, ce qui à l'avis de tous les Guinéens ne sera possible que si l'armée donne son feu vert.

²² Tous les principaux partis d'opposition, à l'exception de l'Union pour le Progrès de la Guinée (UPG) de Jean-Marie Doré, ont boycotté les élections législatives.

Général Bailo Daillo et Général Abdourhamane Diallo – Ces généraux étaient les Fulbé les plus haut gradés de l’armée, mais ils ont tous deux été remerciés fin 2005. Selon certaines sources, M. Bailo, qui jouit d’un soutien important de la base, aurait été surpris et furieux de cette décision. Il pourrait jouer un rôle dans l’après Conté en tant que représentant des intérêts de l’ethnie Fulbé, mais il pourrait également devenir le leader soutenu par les jeunes officiers en opposition à Kerfala Camara ou Arafane Camara.

D. MEMBRES DE L’OPPOSITION

Mamadou Bah (souvent écrit Bah Mamadou) – Président du parti Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) et leader de l’opposition appartenant à l’ethnie Fulbé, il est depuis peu moins présent sur la scène politique.

Ousmane Bah – Ousmane Bah a pris la tête de l’Union pour le progrès et le renouveau (UPR), parti créé par Siriadiou Diallo. Au moment des élections municipales de décembre 2005, l’UPR était le seul parti de l’opposition à siéger au parlement. Ses vingt membres ont quitté le parlement en signe de protestation contre les fraudes électorales, bien que l’UPR se soit placée en seconde position, remportant les élections à Telimélé et Fria.

Alpha Condé – M. Condé, l’un des leaders de l’opposition, fait partie de l’ethnie Maninka, et a reçu une formation universitaire. Il a passé la majeure partie des 26 ans de l’ère Sékou Touré et des 22 ans de la présidence de Lansana Conté en France, en raison des nombreuses arrestations et attaques dont il fut victime. Conté voyait en lui la plus grande menace à son pouvoir, et l’a fait emprisonner pendant deux ans au titre d’accusations fallacieuses après les élections de 1998. M. Condé est revenu en Guinée en 2005 et se met en position pour tenter de briguer le pouvoir, potentiellement en collaboration avec l’armée. Cette éventualité pourrait entraîner d’importants conflits civils. Bien qu’il ait le soutien d’une grande partie de la population Maninka, une grande partie de la population Fulbé et des peuples Forestiers (qui appartiennent aux petites ethnies du sud-est de la forêt tropicale) affirment qu’ils préféreraient mourir plutôt que de voir un autre président Maninka à la tête du pays (Sékou Touré était Maninka, et a eu une attitude abusive à l’encontre de ces groupes ethniques).

De nombreux diplomates considèrent M. Condé comme le “membre de l’opposition le plus influent en Guinée”, position renforcée par la victoire de son parti, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), dans trois villes importantes – Kankan, Kouroussa, et Faranah –

au cours des élections de décembre 2005. De nombreux Guinéens, parmi lesquels des Maninka, lui reprochent d’avoir passé une trop grande partie de sa vie d’adulte en Europe.

Jean Marie Doré – M. Doré a développé un discours enflammé et une personnalité parfois étrange. Cet intellectuel issu de la région forestière jouit d’un petit nombre de partisans. Ses ardentes critiques et son manque de propositions constructives (il fut le seul représentant important de l’opposition à refuser de participer à la Concertation nationale), lui ont valu la réputation de mouche du coche nationale, mais ne font pas de lui un dirigeant potentiel.

Sidya Touré – L’ancien premier ministre est l’un des deux plus importants membres de l’opposition. Membre de l’ethnie Diakhanke (un groupe ethnique représentant moins d’un pour cent de la population), il est essentiellement soutenu sur la côte, région d’origine du Président Conté (et du Général Kerfala Camara). Son origine ethnique n’est pas source de discorde, mais sa base est restreinte, tant parce qu’il ne bénéficie pas d’un soutien ethnique “naturel” que parce qu’il a peu agi pour se faire connaître à l’intérieur du pays. Son parti aurait probablement dû remporter la plupart, si ce n’est la totalité des cinq postes de maire de la région de Conakry, mais a été spolié par le PUP de Conté. Il a tout de même remporté les élections à Boffa, la ville natale de M. Touré. M. Touré, qui a également occupé un poste au sein du cabinet de M. Ouattara au cours de son long exil en Côte d’Ivoire, est un homme d’affaires et un technocrate. Il est considéré comme l’un des seuls premiers ministres guinéens (1996-1998) à avoir mené à bien sa mission.

IV. LA SUITE

A. SCÉNARIOS DE SUCCESSION

Trois hypothèses sont envisageables concernant la succession du Président Conté: un coup d’État militaire, une succession constitutionnelle ou un gouvernement intérimaire. Une succession constitutionnelle serait préférable, mais dans tous les cas, une transition civile est essentielle.

Coup d’État militaire. Une telle prise de pouvoir rencontrerait certainement une opposition immédiate et assez unanime, semblable à celle rencontrée en 2005 au Togo pendant la crise engendrée par la succession à la tête du pays. Néanmoins, il n’est pas certain que même une opposition unanime entraînerait une démission du gouvernement. Bien que la plupart des

instances régionales africaines (telles que l'UA) et des gouvernements occidentaux continuent officiellement à désapprouver le coup d'État de 2005 en Mauritanie, les relations avec ce pays se sont en grande partie normalisées, car ce coup d'État est perçu comme ayant l'aval de la population et jouissant d'une légitimité au niveau national. La population guinéenne pourrait finir par accepter une prise de contrôle par l'armée, et pourrait même donner l'impression d'y être favorable, mais cela serait le cas uniquement dans la mesure où cette prise de contrôle signifierait la fin de l'ancien régime, et ne reflèterait pas un soutien inconditionnel du nouveau gouvernement.²³ Les acteurs internationaux ne devront pas considérer ces signaux éventuels comme une raison d'accepter un tel coup d'État. La majeure partie des problèmes de la Guinée émane de l'absence de pouvoir des institutions, qui va de pair avec une personnalisation du pouvoir. L'arrivée au pouvoir d'un nouveau putschiste, si bien intentionné semble-t-il, aurait pour effet de renforcer encore cette tendance.

Tout comme la Mauritanie, le Togo est un mauvais exemple pour la Guinée. L'an passé, plusieurs personnalités d'Afrique de l'ouest ont parlé de la situation au Togo comme d'une "répétition" en vue de la succession en Guinée.²⁴ La première réaction au coup d'État togolais (rejet de l'installation par l'armée du fils de Gnassingbé Eyadéma, Faure, au poste de président) a été utile, mais elle a été suivie par un revers des plus cyniques. En contrepartie du respect de la Constitution, il semble que l'armée et les élites civiles ayant installé Faure Gnassingbé au pouvoir ont reçu le feu vert pour truquer les élections, piétinant l'esprit de la Constitution et obtenant ainsi les mêmes résultats que lors du coup d'État initial. La transition en Guinée devrait être menée à un meilleur niveau.

Succession constitutionnelle. Les principales questions qui se poseraient en cas de succession constitutionnelle seraient de savoir qui devrait occuper le poste de dirigeant par intérim et pour combien de temps. Ainsi qu'il a été indiqué précédemment, le président de l'Assemblée nationale, Aboubacar Somparé, serait le dauphin constitutionnel, mais ses intentions ne sont pas claires. La période transitoire prévue par la constitution est de 60 jours, ce qui est assez court. L'exemple togolais a démontré que le parti au pouvoir pourrait tirer profit d'une période transitoire de courte durée pour conserver ce pouvoir. Les progrès réalisés dans le cadre de la préparation des élections de 2005 ont amélioré la

situation en Guinée. Des urnes transparentes ont été installées et une commission électorale, bien que défectueuse, a été créée; les partis d'opposition ont eu la possibilité de circuler et de se rencontrer librement (une nouveauté en matière de politique guinéenne). Les autres améliorations nécessaires pour garantir l'impartialité des prochaines élections en Guinée – des cartes d'électeurs avec photographie, la révision des listes électorales, l'indépendance des institutions et le renforcement du pouvoir de la commission électorale – ont été évoquées ci-dessus. Leur réalisation est désormais une priorité.

Selon le degré d'avancement de ces projets à la date de la succession éventuelle, un délai supplémentaire de 60 jours pourrait toutefois s'avérer insuffisant pour les mener à bien. Dans ce cas, la communauté internationale devra faire pression sur le président de la Cour suprême afin qu'il use de son pouvoir pour prolonger cette période transitoire.

Gouvernement intérimaire. Il a été proposé, lors de la Concertation nationale, que toute vacance de pouvoir soit pourvue pour un délai de dix-huit mois par la mise en place d'un Premier ministre "neutre et consensuel" à la tête du gouvernement, tandis qu'une "Cour de justice républicaine" remplacerait la Cour Suprême, qu'une commission électorale "indépendante" remplacerait la commission électorale "autonome", et qu'un "Conseil national républicain" remplacerait l'Assemblée législative nationale.²⁵ L'ensemble de ce système serait placé sous le contrôle d'un "Observatoire international" composé de représentants de la CEDEAO, des Nations Unies et de l'UA.

Il est certain qu'une modification de la commission électorale serait nécessaire à la tenue d'élections impartiales. Toutefois, la proposition de remplacer la Cour suprême et l'Assemblée nationale par des organes aux fonctions fondamentalement semblables mais dotés d'appellations différentes et comptant dans leurs rangs des membres plus appréciés des partis de l'opposition et de la société civile semble sous-estimer l'étendue de la crise politique que connaît le pays. Les changements fondamentaux dont le pays a besoin ne peuvent être décidés par diktat. Le caractère non-consensuel de la politique guinéenne constitue d'ailleurs l'un des problèmes majeurs du pays. Il convient donc de prendre des mesures préalables dès à présent, mais l'émergence d'un pouvoir judiciaire véritablement indépendant et professionnel prendra plusieurs années. De plus, des

²³ Cf. l'article de Gareth Evans et Mike McGovern, "Guinée: Résister à la séduction des 'bons' coups d'États", allAfrica.com, 24 mars 2006.

²⁴ Entretiens de Crisis Group, Dakar, Conakry, Accra, Abuja, 2005-2006.

²⁵ Un problème manifeste qui se pose est de savoir comment le premier ministre par intérim et les autres autorités seront choisis. Entretien de Crisis Group avec un haut fonctionnaire européen, Bruxelles, le 26 mars 2006.

membres du gouvernement actuel devront faire partie du prochain gouvernement pour qu'une succession civile ait une chance d'aboutir. Un projet visant leur départ immédiat mettrait en péril les chances d'une transition civile, et renforcerait le risque de les voir s'allier à l'armée pour rester au pouvoir.

B. L'ARMÉE, LA CLASSE POLITIQUE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Il serait plus efficace d'adopter une approche suivant les deux axes complémentaires évoqués ci-dessus. Bien qu'interdépendants, ces deux axes seraient bien distincts d'un point de vue conceptuel et technique, et suivraient un calendrier différent. Le premier axe de travail aurait pour objectif de faciliter la tenue des prochaines élections en toute transparence, quelle qu'en soit la date. Dans ce cadre, il conviendrait de procéder dès aujourd'hui à la modification de la commission électorale, à la fabrication de nouvelles cartes d'électeurs et à la révision des listes électorales. Cette approche politico-technocrate aurait pour but la mise en place des conditions nécessaires à la tenue d'élections libres et équitables.

Dans le contexte de la grève générale et de la Concertation nationale, des pas ont déjà été fait dans le champ deuxième axe de travail. Celui-ci doit viser des changements socio-économiques et politiques sur le long terme, afin de permettre une véritable ouverture du pays et le développement de la démocratie. Ce processus devra être graduel et cumulatif, et son résultat final ne sera pas visible avant plusieurs années. Si aucun progrès n'est réalisé dans cette voie, toutes les améliorations électorales réalisées sur le plan technique seront inutiles.

Ceux qui ne s'opposeraient pas à un coup d'État, préférant la stabilité au risque d'un changement susceptible de déstabiliser le pays, ne sont pas nécessairement cyniques. Leur position reflète seulement une analyse superficielle. La population guinéenne a fait preuve d'une certaine maturité politique en s'élevant en faveur d'un changement sans pour autant faire usage de violence pour arriver à ses fins. Les observateurs étrangers prennent souvent cette attitude pour une forme de fatalisme, et la Guinée souffre dans une certaine mesure de l'inertie typique de nombreux pays ayant connu de longues périodes de dictature. Néanmoins, les mauvaises expériences de rébellion dans les pays voisins, tels que le Libéria, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire, ont également nourri une réticence à l'égard de cette voie. Le plus difficile a été de créer un espace permettant d'engager le dialogue de façon pacifique dans un pays où ce type de dialogue est réprimé par le gouvernement, où la majorité de la population s'oppose à une révolte violente, où la société

civile est très peu développée et passe le plus clair de son temps à se disputer les quelques miettes laissées par les bailleurs de fonds étrangers, et où la préoccupation principale de la population est de trouver de quoi manger.

Dans ce contexte, la grève générale et la Concertation nationale revêtent une importance capitale. Ces deux événements ont pu voir le jour grâce à la tendance du gouvernement à recourir moins fréquemment à des techniques répressives. Ce fait constitue également un pas en avant pour la Guinée: dans l'équation, le leadership est le maillon faible. Le pays regorge de personnalités imposantes et charismatiques. Chacune d'elles compte des partisans et des détracteurs, mais aucune d'entre elles n'a encore vraiment pris les risques qu'un vrai leader devra savoir prendre. Tout comme le reste de la population, ces personnalités évoluent dans un environnement hostile à toute initiative n'émanant pas du Président Conté. Il est maintenant temps pour les dirigeants potentiels de la Guinée de s'avancer pour proposer leur programme et leur vision de l'avenir de la nation.

Il sera nécessaire, dans cet avenir, de se confronter au passé houleux de la Guinée. Une transition politique, même si celle-ci est amorcée en douceur, risque de s'effondrer si les guinéens n'arrivent pas à tirer un trait sur la violence qui secoue leur pays depuis 48 ans. Bien que Sékou Touré ait, à juste titre, attiré l'attention de la population sur les injustices et les abus de la période coloniale, ce discours anti-impérialiste s'est trop souvent accompagné de l'élimination des derniers suspects contre-révolutionnaires; à cette époque, presque chaque famille déplorait un ou plusieurs membres battus, arrêtés, torturés ou tués. Cette violence a laissé place au pillage délibéré de l'ère actuelle, mais cette histoire reste presque tabou, plus particulièrement chez les intellectuels.

C'est la raison pour laquelle Robert Sarah, ancien archevêque de Conakry actuellement au Vatican, serait la personne idéale pour diriger la Conférence nationale ou poursuivre la Concertation nationale. Son évaluation franche de la situation en Guinée lui a apporté admiration et crédibilité. Il est aussi populaire auprès de la majorité musulmane du pays, qui représente environ 85 pour cent de la population, qu'auprès de la communauté chrétienne.²⁶ Une des raisons pour lesquelles Msgr Sarah

²⁶ Lorsqu'il était archevêque, l'homélie de Noël de Mgr Sarah, publiée dans les journaux et distribuée sur cassette, était attendue avec impatience par les Guinéens de toutes confessions. Son sermon franc et lucide de Noël 2000 sur la responsabilité partielle du gouvernement dans les attaques transfrontalières entre le Libéria et la Sierra Leone (du fait du soutien de celui-ci aux rebelles du LURD dans leur combat contre le Libéria de Charles Taylor), s'est révélé particulièrement audacieux et a fait l'objet de nombreux débats.

a été rappelé à Rome serait la réticence du Vatican face à l'implication du clergé catholique dans des activités clairement politiques. Toutefois, si le processus visant à faire avancer la Guinée est divisé en deux axes distincts, l'un traitant directement de questions liées aux élections et l'autre destiné à encourager le dialogue concernant l'avenir du pays, le Vatican pourrait soulever moins d'objection à son implication dans cette deuxième voie.²⁷ Les représentants de la société civile guinéenne et la communauté de Sant'Egidio, qui réalise des missions humanitaires en Guinée, pourraient s'enquérir auprès du Saint Siège de cette éventualité.

C. LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Les dirigeants souhaitant organiser un coup d'État en Guinée auront tiré plusieurs leçons des coups d'état intervenus en Mauritanie et surtout au Togo en 2005. L'armée pourrait prendre le pouvoir ou installer un homme de paille civil à la tête du pays, en agissant probablement de manière brutale. La Guinée a été si mal gouvernée depuis si longtemps que plutôt que de voir en la fin de l'ère Conté une possibilité de changement, la plupart des diplomates (qu'ils soient africains ou européens) ont adopté une position conservatrice et recherchent la solution la moins mauvaise. Les Guinéens auront naturellement tendance à s'élever au niveau auquel la barre aura été placée. Si elle n'est pas haut placée, le résultat sera médiocre. Néanmoins plusieurs facteurs – et notamment la grève générale et la Concertation nationale, ainsi que les progrès modestes mais réels enregistrés au cours du deuxième semestre 2005 – laissent espérer un bien meilleur résultat.

Il est essentiel d'adopter dès à présent une position claire. L'UE et les États-Unis ont fait savoir qu'ils rejeteraient et isoleraient un gouvernement militaire ayant pris le pouvoir par la force. Les règles internes de l'UA la contraignent à isoler tout gouvernement arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'État. La CEDEAO s'est félicitée d'avoir contraint l'armée togolaise à renoncer au pouvoir obtenu par un coup d'État et à obtenir les mêmes résultats par des moyens légaux. Cette position ne semble pas avoir été ébranlée par le fait que les élections ayant rappelé Faure Gnassingbé au pouvoir aient été considérées comme frauduleuses par beaucoup²⁸ et

aient entraîné, selon les Nations Unies, la mort de 400 personnes et la fuite de près de 40 000 réfugiés au Ghana et au Bénin. Une position claire de la CEDEAO en faveur d'une succession constitutionnelle en Guinée aura obligatoirement une incidence sur les intentions de l'armée.²⁹

Les acteurs internationaux susceptibles de soutenir une prise de contrôle quasi-militaire du pays ont trouvé des alliés dans les rangs de l'opposition guinéenne, laquelle a, à plusieurs reprises, appelé à une prise de contrôle militaire. Ceci ne doit pas être une excuse pour laisser passer un coup d'État. Pour reprendre les termes d'un observateur français, "certains partis politiques, conscients de leurs faiblesses, pourront préférer traiter avec l'armée plutôt que d'entrer ouvertement en concurrence avec leurs opposants".³⁰ La communauté internationale ne doit pas se laisser entraîner dans ce jeu, qui ne pourra que mal se terminer à moyen terme.

Au cours des prochains mois, les initiatives concernant la Guinée devront tout d'abord avoir pour objectif de faciliter le dialogue entre le plus grand nombre de représentants des diverses couches de la population, et notamment avec l'armée, mais sans lui laisser l'occasion de monopoliser ce dialogue. La communauté internationale devrait encourager – ou plutôt enjoindre – les dirigeants potentiels à présenter un programme faisant état des stratégies concrètes qu'ils comptent mettre en oeuvre, ainsi que leur vision pour la Guinée. Les bailleurs de fonds devront s'efforcer de permettre des avancées rapides concernant les aspects techniques de la réforme électorale. Si le président devait décéder ou ne plus être en mesure de rester au pouvoir, les bailleurs de fonds devront faire pression pour que les élections soient retardées assez longtemps pour permettre aux différents partis politiques de faire campagne.

Forum, même s'il est situé dans les locaux de la CEDEAO, a énergiquement manifesté son désaccord avec cette organisation lorsque celle-ci a conclu que les élections étaient "satisfaisantes" malgré le fait que ses observateurs n'avaient pas assisté au dépouillement des votes et que des hommes armés avaient dérobé des urnes à divers endroits de Lomé, un fief de l'opposition.

²⁹ Les sceptiques ont assuré que l'élite politique et militaire de la Guinée ne se soucie guère de ce que les autres pensent d'elle. Cependant, elle est plus exposée que jamais suite à la grève générale, et si elle se retrouve sans aucun allié, elle sera très certainement dans l'obligation d'autoriser une transition légale.

³⁰ Correspondance entre Crisis Group et un journaliste français, 19 mars 2006.

²⁷ Il existe des précédents: Mgr de Souza était président de la Conférence nationale du Bénin en 1990 et Mgr Monsengue, archevêque de Kisangani, présidait la Conférence nationale souveraine qui tenta d'ouvrir la voie à la démocratisation du Zaïre de Mobutu.

²⁸ L'UE, bien que n'étant pas un observateur officiel, s'est sentie obligée de faire des observations sur cette fraude généralisée. Le *West African Civil Society Organisation*

V. CONCLUSION

La Guinée devrait vraisemblablement être confrontée à une transition politique avant les élections législatives de 2007. Dans cette hypothèse, il est crucial de tirer parti des trois avancées majeures enregistrées au cours des six derniers mois. Tout d'abord, les réformes politiques importantes, bien qu'incomplètes, visant à permettre la révision des listes électorales, à autoriser l'existence de stations de radiodiffusion et de télévision privées, et à créer la première commission électorale du pays.

Les élections municipales de décembre 2005 ont constitué la deuxième avancée majeure. Malgré les fraudes électorales qui les ont entachées, ces élections doivent être considérées comme un entraînement en vue du prochain scrutin, qu'il s'agisse d'élections législatives ou présidentielles. Il reste également beaucoup à faire dans ce domaine, notamment la délivrance de cartes d'électeurs avec photographie à tous les électeurs en remplacement des attestations de résidence distribuées de manière sélective lors des précédentes élections.

Enfin, la grève générale et la Concertation nationale ont permis aux syndicats, aux organisations professionnelles et aux organismes de la société civile d'arriver à une étape cruciale. Le dernier mouvement populaire comparable s'était produit au cours de la révolte des femmes de 1977, et avait eu pour effet d'atténuer de manière significative la répression la plus violente (1968-1977) des années Sékou Touré. La date à laquelle se sont produits ces deux événements les rend d'autant plus importants car il est désormais possible de répondre aux cyniques se prononçant en faveur d'un coup d'État militaire au motif de l'absence d'alternative viable: il existe des alternatives, les voici, et voici le programme qui a été proposé.

Un nouveau chapitre de l'histoire guinéenne s'ouvre aujourd'hui. La question est de savoir si les acteurs de cette coalition resteront unis par leur vision commune. Pour convaincre le gouvernement et l'armée de se joindre à eux, ils devront renoncer à leurs droits au pillage. La tâche ne sera pas aisée pour ce nouveau groupe civil encore fragile, et c'est ici que les acteurs externes devront entrer en jeu: le seul moyen pour la communauté internationale de contraindre l'armée guinéenne à entamer sérieusement des négociations avec les acteurs de la société civile est d'annoncer clairement qu'elle n'acceptera pas un coup d'État militaire.

La société civile guinéenne a commencé à prendre les choses en main. Il serait aisé de remarquer qu'il "était temps", mais elle doit faire face à des obstacles de taille. Les forces de sécurité de l'État n'ont jamais hésité à incarcérer et à rouer de coups les activistes, qui ne

reçoivent que très peu d'aide, financière ou autre, de la part de la communauté internationale, tandis que la population qu'ils s'efforcent de rassembler est démoralisée et démobilisée par sa lutte quotidienne pour se nourrir. Si des sommes semblables à l'aide envoyée à la société civile en Europe de l'est et en Asie centrale avaient été mises à la disposition de la société civile en Guinée dans ce climat post-socialiste, les choses auraient été bien différentes. Cette aide doit désormais être fournie à la Guinée dans le cadre d'une double action internationale mettant clairement l'accent sur le fait qu'un coup d'État militaire serait rejeté unanimement. Ce sont là des conditions essentielles à une transition pacifique, et les Guinéens semblent tout à coup prêts à engager les discussions nécessaires pour y aboutir.

Dakar/Bruxelles, le 11 avril 2006

ANNEXE A

CARTE DE LA GUINÉE



ANNEXE B

DÉCLARATIONS FINALES DU FORUM NATIONAL DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE GUINÉENNE

CONTEXTE

Le Forum National de la Société Civile Guinéenne organisé par le CNOSCG, avec l'appui de IFES et de USAID, s'est déroulé du 10 au 12 mars 2005, à Conakry. Placée sur le thème "Société Civile et processus de démocratisation: enjeux et perspectives", cette rencontre a rassemblé plus de 150 leaders des structures de la société civile (organisations paysannes, ONG, Syndicats, Conseils des Ordres et Organisations Socio Professionnelles, associations de jeunes et de femmes, associations religieuses, etc.) provenant des sept (7) régions administratives de la Guinée et de la ville de Conakry.

Ce Forum intervient aux lendemains des élections communales et communautaires du 18 décembre 2005, aux lendemains de la grève générale observée par les travailleurs guinéens du 27 février au 3 mars 2006, et dans la perspective des prochaines élections législatives de 2007.

Le Forum s'est penché sur les thèmes suivants à travers des panels et des travaux de groupe:

- ❑ La démocratie élective en Afrique;
- ❑ Le Protocole Additionnel de la Bonne Gouvernance et de la Démocratie de la CEDEAO;
- ❑ Rôles et Responsabilités de la Société Civile dans le processus électoral;
- ❑ Gouvernance locale et engagement citoyen;
- ❑ Évaluation de l'émergence de la Société Civile par rapport au processus de démocratisation et au processus électoral;
- ❑ Société Civile: paix et sécurité;
- ❑ Quel cadre d'évolution institutionnel des associations en Guinée.

Constat

- ❑ Le Forum félicite les citoyens guinéens pour leur niveau de civisme élevé exprimé durant la grande grève et nos collègues syndicalistes pour leur forte mobilisation et la solidarité exemplaire dont ils ont fait preuve. Participants ont unanimement reconnu que dans un régime démocratique, une des réglementations parmi les plus délicates et névralgiques concerne le déroulement des opérations électorales.
- ❑ La méconnaissance du Protocole Additionnel de la Bonne Gouvernance et de la Démocratie de la CEDEAO et le besoin de le diffuser et de promouvoir son application.
- ❑ La nécessité d'élargir la gestion locale ou électorale afin qu'elle ne soit pas exclusive à l'État.

RECOMMANDATIONS

Suite à ses travaux, le Forum a fait les recommandations suivantes:

Par rapport au processus électoral

1. La révision du Code électoral permettant la mise en place d'une structure de supervision et de contrôle impliquée dans toutes les étapes du processus électoral; la révision du financement des partis politiques, le rééquilibrage du découpage électoral; la suppression des bureaux de vote dans les camps militaires.
2. Une refonte complète du fichier électoral et sa révision systématique tous les ans telle que prévue par la loi.

3. L'instauration de l'inscription obligatoire des femmes et des jeunes âgés de 18 ans et plus sur les listes électorales et la distribution des cartes d'électeur.
4. L'éducation et la sensibilisation continues des citoyens sur le processus électoral.
5. L'institutionnalisation de la Mission Nationale d'Observation Électorale, l'élargissement de ses prérogatives et son implication effective à toutes les étapes du processus électoral.
6. L'établissement des quotas pour les jeunes et les femmes sur les listes des candidats aux élections.
7. La décentralisation de la délivrance des cartes d'identité, et leur gratuité.

Par rapport à la gouvernance locale

1. Faire du consensus la base de la démocratie locale.
2. La révision des textes relatifs à la gouvernance locale dont ceux ayant trait à la nomination des chefs de quartier et des présidents de districts et à la relation entre les sous préfets et les présidents des CRD.
3. La vulgarisation et l'application des textes relatifs à la gouvernance locale.
4. Une plus grande participation de la Société Civile dont les femmes et les jeunes dans la gouvernance locale.

Par rapport à la paix et la sécurité

1. Le respect des lois et des conventions.
2. Faire valoir le lien entre la participation de la Société Civile dans le processus électoral et la prévention des conflits.
3. Instaurer un équilibre dans les circuits de commercialisation.
4. Révision du Code foncier; élaboration d'un Code foncier rural.
5. Mise en place des mécanismes de communication et de cohésion sociale.
6. Favoriser l'échange d'information et la collaboration entre la Société Civile et les forces de l'ordre.
7. Recourir aux traditionnelles dans la prévention des conflits.

Par rapport aux acteurs

□ L'État

1. Veiller au respect des textes de loi.
2. Appuyer le renforcement institutionnel et des capacités de la Société Civile.
3. Impliquer la Société Civile dans l'élaboration des textes d'application de la loi n° L/O13/2005 fixant le régime des associations en République de Guinée.
4. Favoriser un dialogue tripartite Société Civile/Partis politiques/État sur le processus électoral.
5. Favoriser l'accès à la carte d'identité.
6. Permettre les candidatures indépendantes pour les élections locales.
7. Former ses démembrés à la culture démocratique et à la neutralité de l'administration.
8. Assurer une plus grande visibilité aux espaces propres à l'État et aux partis politiques, y compris le parti au pouvoir.
9. Respecter la séparation des pouvoirs des institutions républicaines, et les membres de ces institutions doivent assumer la plénitude de leur mission dans le respect de leur mandat vis-à-vis des citoyens.

10. Désignation d'un Médiateur³¹ de la République.

□ **Partis Politiques**

1. Veiller à la formation de leurs militants.
2. Élaborer de véritables projets de société et les diffuser.
3. Reconnaître et collaborer avec la Société Civile.
4. Promouvoir la participation des jeunes et des femmes au sein des instances des partis.
5. Promouvoir le dialogue social.

□ **Société Civile**

1. Mener des actions pour renforcer sa visibilité et sa crédibilité.
2. Veiller à la mise en place d'un cadre électoral transparent et qualifié.
3. Renforcer la collaboration et la synergie entre les organisations de la société civile.
4. Mener un plaidoyer pour une participation accrue de la Société Civile à toutes les étapes du processus électoral.
5. Faire et sensibiliser les populations sur leurs droits et devoirs.
6. Développer les outils d'information et de communication (radios communautaires).
7. Identifier les domaines constitutifs de la prévention et veiller à leur mise en œuvre.
8. Promouvoir la mise en place de cadres permanents de concertation tripartite sur toutes les questions d'intérêt national.
9. Mettre en place des mécanismes de concertation entre Société Civile et Forces de l'ordre par rapport à la prévention et la gestion des conflits.
10. Se mobiliser pour faire connaître et défendre la loi fondamentale.

Fait à Conakry, le 12 mars 2006

³¹ La responsabilité du médiateur serait de faire avancer le processus en cas d'impasse entre le gouvernement et les autres partis à la négociation.